

Compte rendu du 1^{er} conseil d'école du

Lundi, 7 novembre 2016

Présents : Mmes. BRIN, DAUDE, RUFFIER DES AIMES et RUFFIER LANCHE (représentantes des parents d'élèves), M. BRUN (D.D.E.N.), Mme. ROUILLE et M. ARAND (les enseignants), Mmes. HERARD et ZBITAK A. (responsables du périscolaire), Mme. LEBARBIER (A.T.S.E.M.), Mme. SOUVY (personne relais du projet éco-école).

Excusé : M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, M. RUFFIER LANCHE (maire ou son représentant), M. RUFFIER DES AIMES et Mme. ZBITAK M. (conseillers municipaux chargés des affaires scolaires).

Président : M. ARAND (directeur)

Secrétaire : Mme. ROUILLE (adjointe)

Début de séance : 20h00

I) Installation du conseil d'école

Suite aux élections des parents d'élèves du vendredi 7 octobre 2016, le conseil d'école compte à nouveau les mêmes parentes d'élèves que l'an dernier : Mesdames Patricia RUFFIER LANCHE, Danyla BRIN, Sabrina RUFFIER DES AIMES et Doris DAUDE. Cette année, seuls Mme. ROUILLE et M. ARAND constituent l'équipe enseignante. Madame Christelle SOUVY assistera cette année à tous les conseils d'école, sur invitation du directeur, en sa qualité de personne relais du projet éco-école. Pour répondre aux besoins administratifs de ce projet, trois réunions doivent être organisés avec l'ensemble des personnes intervenantes dans l'école. Le conseil d'école fera donc systématiquement le point sur l'avancement et les résultats de ce projet.

II) Règlement intérieur

A partir du nouveau règlement départemental de la Savoie, un nouveau règlement intérieur entrera en vigueur, suite à son adoption par le conseil d'école. Lecture du nouveau règlement accompagné de la charte internet.

Résultats du vote du règlement intérieur : 0 abstention, 0 voix contre, 5 voix pour.

Le conseil d'école adopte donc ce nouveau règlement, malgré l'absence des représentants de la mairie.

III) Nouveautés de l'année scolaire 2016 – 2017

1) D'un point de vue institutionnel

Dans le cadre de la « refondation de l'école de la République » et à la suite des nouveaux programmes de l'école maternelle l'an passé, de nouveaux programmes à l'école élémentaire et au collège sont entrés en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2016.

Principales observations et remarques :

- Programmes construits autour des trois cycles scolaires : cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2 : CP-CE), cycle de consolidation (cycle 3 : CM-6^{ème}), cycle des approfondissements (cycle 4 : 5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}).
- Renforcement de la liaison école-collège : cycle 3.
- En français : recentrage sur la lecture, la compréhension de textes et la production d'écrits réguliers (surtout au cycle 2) ; en étude de la langue : premières approches en cycle 2, découverte des notions et approfondissement en cycle 3.
- En mathématiques : accent mis sur le calcul mental et en particulier le calcul en ligne.
- Autres remarques : histoire-géographie : début de l'apprentissage à partir du CM1 et non plus du CE2 ; place importante accordée aux outils numériques, dans un usage régulier et varié (ordinateurs, tablettes) ; mise en place des parcours citoyen et artistique pour tous les élèves du CP au CM2.

Un nouveaux Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture vient également s'articuler autour de ces programmes. Un premier bilan des composants de ce Socle sera réalisé désormais en fin de CE2, avant le début du cycle 3.

Un Livret Scolaire Unique Numérique est également instauré cette année pour tous les élèves de France du CP à la 3^{ème} (tout au long de leur scolarité obligatoire). Ce livret s'articule autour des programmes de 2016 ainsi que du nouveau Socle Commun.

2) A l'échelle du canton de BOZEL

Compte tenu des nouveautés institutionnelles, un conseil école-collège regroupant les enseignants de CM du canton, ainsi que les professeurs de 6^{ème} du collège de BOZEL est mis en place. Ces échanges visent à harmoniser le contenu pédagogique et à éviter trop de redondances à l'entrée des élèves en 6^{ème} (création de progressions de cycle 3 entre les écoles et le collège au cours de cette année scolaire).

3) A l'école du CREY de CHAMPAGNY-EN-VANOISE

Pour l'école de CHAMPAGNY-EN-VANOISE, la nouvelle répartition des élèves s'inscrit pleinement dans ces changements : un suivi des élèves tout au long de leur cycle, par un ou plusieurs enseignants (cycle 1 : Mme. ROUILLE, cycle 2 : M. ARAND, cycle 3 : les deux). De plus, réalisation de progressions de cycles.

- Effectif de l'école (au 07/11/2016) : 13 élèves en PS-MS-GS ; 13 élèves en CP-CE1-CE2 ; 9 élèves en CM1-CM2.
- Décloisonnements réguliers des GS au moment des séances de Questionner le Monde les après-midis : dans le but de faire perdurer la liaison cycle 1/cycle2. Tous les vendredis après-midis : séances d'arts visuels de la GS au CM2.
- Echanges de services :
 - o Education musicale assuré par M. ARAND en PS-MS-GS-CP/Yoga assuré par Mme. ROUILLE en CE-CM le jeudi après-midi ;

- Motricité assuré par M. ARAND en PS-MS-GS/Histoire-des-arts assuré par Mme. ROUILLE en CP-CE-CM les lundis et vendredis en fin de matinée.

IV) La sécurité au sein de l'établissement

- Renforcement du plan Vigipirate : pendant le temps scolaire, toutes les portes extérieures sont fermées à clef. Pour accéder à l'établissement durant ces horaires, possibilité de sonner à l'une des deux entrées du bâtiment du haut.
- Présentation du Plan Particulier de Mise en Sureté (P.P.M.S.) et du Registre Santé et Sécurité au Travail (R.S.S.T.) : rappels des risques naturels présents à CHAMPAGNY-EN-VANOISE ainsi que des conduites à tenir en cas d'incidents (ne pas venir chercher les enfants à l'école, élèves pris en charge par l'équipe enseignante, ...) ; mise en place à cette rentrée du RSST, disponible au bureau de direction, mais des fiches vierges sont disponibles dans le hall du bâtiment du haut. M. ARAND rappelle que toutes les consignes de sécurités à destination des parents sont consultables sur le site internet de l'école.
- En lien avec la sécurité de l'établissement, l'équipe enseignante souhaiterait pouvoir fermer à clé les trois portails de l'école et surélever le grillage attendant au jardin de l'école, surtout suite au vol de quatre trottinettes le weekend des 8 et 9 octobre. De plus, des problèmes importants de sécurité ont été relevés : grille protectrice d'un néon sous le préau absente depuis la rentrée, alors qu'un accident évité de peu a eu lieu fin septembre (néon brisé au sol suite au choc de celui-ci par une balle en mousse), disparition de la ligne téléphonique depuis le retour des vacances de la Toussaint pour « faute d'impayés ». Les membres permanents du conseil d'école déplorent l'absence de membres de la mairie qui auraient pu apporter des explications sur ces différentes situations.
- En lien avec le renforcement de la sécurité dans les écoles, un exercice anti-intrusion aura lieu à l'école avant les vacances de Noël. La date sera communiquée aux parents. M. ARAND rappelle également qu'un document émanant du Ministère de l'Education Nationale a été mis en ligne sur le site de l'école afin d'expliquer les modalités de réalisation de cet exercice « anti-intrusion ».

V) Projet d'école : projet éco-école

1) Présentation

Projet d'école axé cette année sur les sciences : la biodiversité et les déchets. Des intervenants extérieurs apporteront également, occasionnellement, une aide supplémentaire à la bonne réalisation de notre projet. Les diagnostics sur ces deux thèmes ont été réalisés avec les élèves et l'équipe enseignante afin d'établir un état des lieux de l'école et envisager différentes activités possibles pour répondre à des besoins.

En maternelle, travail important sur les métiers et les animaux.

En élémentaire, recours aux Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.) de manière fréquente, notamment via les blogs de classes : création d'un espace numérique de travail par cycles (cahier de textes, médiathèque regroupant des documents de travail, « coin des élèves » pour commenter ou créer un article, qui sera sujet à validation par l'enseignant).

2) Application

- Pour les maternelles : visite de la caserne de pompiers de Moûtiers, suivi de la visite du marché de Moûtiers en vue de découvrir des légumes d'automne. Recherche de trésors d'automne au Morel.
- 1^{ère} sortie à CHAMPAGNY-LE HAUT, le 3 novembre pour les élèves du CP au CM2, à l'Espace Glacialis suivi d'une randonnée sur les sentiers pédestres en vue de récupérer des matériaux servant à compléter l'hôtel à insectes situé à CHAMPAGNY-LE BAS (travail avec les gardes du parc en lien avec la Biodiversité de notre projet éco-école).
- En ce qui concerne les T.I.C. : fréquentes recherches informatiques, élaboration de traitements de textes, séances menées à l'aide du vidéoprojecteur et/ou du tableau interactif, travail de remédiation sur des applications telles que Calcul@tice. Cette année, les élèves d'élémentaire sont acteurs de la vie de l'école par la rédaction d'articles et/ou de commentaires d'articles sur les différents blogs de classes.

3) Activités à venir

- Visite chez le père Noël pour les maternelles
- Remplissage de l'hôtel à insectes le mardi 15 novembre.
- Installation de récupérateurs de piles et de bouchons dans l'école avant les prochaines vacances (en lien avec la partie « déchets » du projet d'école).

VI) Activités physiques et sportives

1) Bilan des activités déjà réalisées

- En éducation physique et sportive, le mois de septembre s'est résumé à des séances d'athlétisme au stade de CHAMPAGNY-EN-VANOISE (courses, sauts, lancers) pour les élèves du CP au CM2, en vue de la rencontre cantonale d'athlétisme du mardi 27 septembre à BOZEL.
- Tout au long du mois d'octobre, trois séances d'escalades, proposées par le CAF de BOZEL se sont tenues au mur d'escalade du TORCHET, à CHAMPAGNY-LE BAS (pour la première séance), ainsi qu'au mur d'escalade de la salle polyvalente de BOZEL (pour les deux suivantes). Les progrès d'une séance à l'autre ont été plus que remarquables, surtout auprès des élèves de cycle 2 (hésitants, inquiets au départ, ceux-ci se sont très vite hissés jusqu'en haut des murs par la suite). Ce sport a eu l'avantage de montrer aux élèves l'importance d'un travail, notamment d'un dialogue, en binôme (escaladeur/assureur).
- Tous les élèves de l'école ont également participé aux « Virades scolaires » le vendredi 23 septembre à BOZEL, en donnant leur souffle au profit des « Virades de l'espoir » qui viennent en aide aux enfants atteints de mucoviscidose. Cette année, les élèves de CHAMPAGNY-EN-VANOISE ont participé à une immense course d'orientation aux abords du stade et du lac. Un travail d'équipe mêlant tutorat et solidarité.

2) Activités à venir

- A cette période, en plus des cours de yoga, un cycle de patinage à la patinoire de COURCHEVEL est organisé, à raison de quatre séances d'une heure. De grands progrès visibles surtout auprès des élèves de maternelle.
- Au retour des vacances de Noël, cinq séances de ski alpin réparties sur une semaine seront organisées : du lundi 28 janvier au vendredi 3 février.

- Cette année, compte tenu d'importants travaux réalisés à la piscine de CHAMPAGNY-EN-VANOISE ainsi qu'à celle d'AIGUEBLANCHE, il n'y aura pas de cycle natation organisé par l'école.

Tous les parents agréés en : escalade, patinage, ski de fond et ski alpin, ont été automatiquement reconduits dans leur fonction après revalidation de leur agrément par l'inspection académique.

L'équipe enseignante souligne une carence en parents agréés « ski de fond ». Ne sachant actuellement si les séances de ski de fond seront organisées par des moniteurs ou des parents agréés, il serait souhaitable que d'autres parents, souhaitant passer cet agrément, se fassent connaître rapidement afin de participer à une prochaine session qui se tiendra le jeudi 7 janvier à CHAMPAGNY-LE HAUT. Une inscription est possible via le site internet de l'école en cliquant sur le lien Doodle prévu à cet effet. Les parents souhaitant passer l'agrément en ski alpin pourront également s'inscrire suivant les mêmes modalités pour la session du vendredi 16 décembre à COURCHEVEL.

VII) Questions et informations diverses

- Souhait des parents d'élèves de faire intervenir une personne ressource sur la prévention des risques liés au numérique : « génération numérique ». Intervention de cette association au collège de BOZEL l'an dernier : contenu très riche mais uniquement à destination d'élèves de 4^{ème} et plus. Proposition de faire intervenir cette personne avant le collège (dès le CE1). Sensibilisation de l'association : intervention sur une journée (ateliers avec des élèves de différentes classes d'âges, avec bilan systématique de ces ateliers avec les parents et les enseignants).
- Demande d'intervention d'un moniteur de ski présentant les dangers de la montagne, avant les cycles de skis.
- Jeudi 15 décembre : séances de cinéma, le matin pour les élèves de maternelle et l'après-midi pour les élémentaires. Le programme sera communiqué dans les semaines à venir.

Levée de séance : 21h45

Annexe : réunion entre M. le DDEN, M. le maire et M. le directeur de l'école le jeudi 17 novembre 2016

Suite à l'absence de la mairie au 1^{er} conseil d'école et afin de clarifier la situation sur les problèmes de sécurité évoqués, une réunion s'est tenue ce jour.




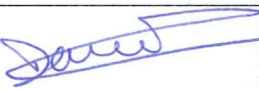

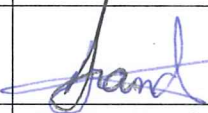
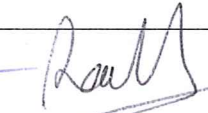
A l'ordre du jour notamment :

- L'éclaircissement sur le budget mairie alloué à l'école (prévision année 2017).
- La mise en place d'un classeur « d'entretien et de sécurisation de l'établissement », consulté au minimum une fois par semaine, le mercredi après-midi ou autre moment de la semaine en l'absence des élèves, dans lequel seront listées les éventuelles tâches hebdomadaires, permettant ainsi un suivi plus régulier de l'école et donc éviter une liste à ne plus en finir en fin d'année, une signature d'un membre du service technique accusant bon passage dans l'école, même si rien n'est à faire.

Conclusions :

- M. le maire accepte la mise en place de ce classeur « d'entretien et de sécurisation de l'établissement », avec un avis de passage obligatoire une fois chaque quinze jours, suivant les modalités détaillées ci-dessus.
- M. le maire annonce que le budget mairie alloué à l'école pour l'année civile 2017 retrouvera sa somme initiale, identique à celui de l'année 2015 (800€ de moins pour l'année 2016, suite à la non-utilisation de la totalité de la somme l'an dernier).
- Concernant la sécurisation des portails, M. le maire annonce la mise en place de deux grilles fermées à clés : la première entre le jardin et l'escalier extérieur, fermant ainsi l'accès entre l'école et le jardin ; la seconde au bas des escaliers de la cour du bas. De plus, le portail d'accès au bâtiment du haut (entrée par la rue des Hauts du Crey) se verra doté d'une nouvelle serrure. Les deux petits portillons du bas resteront eux à loquets pour l'accès des boîtes aux lettres par le facteur.
- Concernant la ligne téléphonique, il semblerait que le problème se situe au niveau de la perception de Bozel (service réduit). La mairie nous assure d'un suivi quotidien de cette affaire et ne comprend pas la suppression de la ligne sans aucun avertissement.
- Le projet de la future cantine suit son cours : les locaux de l'actuelle cantine ont été vendus et le début des travaux reste pour l'instant toujours fixé courant mars-avril 2017, pour une livraison à la rentrée 2017.

Feuille d'émargement :

M. le Maire (ou son représentant)	Conseillers municipaux en charge des affaires scolaires		D.D.E.N.	Représentante des parents d'élèves
M. RUFFIER LANCHE	M. RUFFIER DES AIMES	Mme. ZBITAK M.	M. BRUN	Mme. RUFFIER LANCHE
				
Représentantes des parents d'élèves			Directeur	Adjointe
Mme. BRIN	Mme. DAUDE	Mme. RUFFIER DES AIMES	M. ARAND	Mme. ROUILLE
				
A.T.S.E.M. (invitée)	Responsable périscolaire (invitée)	Responsable périscolaire (invitée)	Personne relais du projet éco-école (invitée)	
Mme. LE BARBIER	Mme. ZBITAK A.	Mme. HERARD	Mme. SOUVY	
